

Equipe VIVRE ENSEMBLE

Mme CONFAIS, professeur
Mme DAO, secrétaire
Mme DARMON, CPE
Mme HUTIN, professeur
M.JONVEL, infirmier
Mme MALABRY, professeur
Mme MAZOKOPAKIS, professeur
Mme ZID, professeur

Protocole « NON AU HARCELEMENT » Collège ANNA DE NOAILLES, LUZARCHES

Alerte sur une situation, par un élève, un professeur, un adulte du collège...

Évaluation de la situation par l'équipe VIVRE ENSEMBLE du collège

Communication avec la famille de la cible

Harcèlement

Intimidation

Toujours informer la famille de la cible sur le suivi et la chronologie de la situation



Les parents des auteurs ne doivent jamais être convoqués sauf en cas d'échec ou cas exceptionnel



Protocole harcèlement National
(Sanction, plainte de la famille...)

Prise en charge par l'équipe VIVRE ENSEMBLE

Entretien avec la cible
(autant de fois que besoin)

Entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins
(entre 3 et 6 fois)

Synthèse et évaluation

Persistance de l'intimidation

Fin de l'intimidation

Arrêt du protocole mais maintien de la vigilance auprès des élèves cibles

